

Rwanda: purge pour cause de corruption, entre autres. . .

Colette Braeckman

Le Soir, 20 janvier 2012

Le président Kagame ne craint pas de faire tomber le couperet au sommet de la pyramide du régime : quatre officiers supérieurs ont été placés en résidence surveillée, accusés d'être mêlés à des trafics de minerais au Congo, avec la complicité de civils congolais. Les incriminés ne sont pas n'importe qui : le général Fred Ibingira était en charge des réservistes, le Brigadier général Rutatira était conseiller en matière de sécurité, le général Wilson Gumisiliza était responsable de la région Ouest tandis que le colonel Dan Munyuza avait été le responsable du « Bureau Congo » en charge des affaires congolaises (politiques, militaires mais surtout économiques) lorsque le Rwanda occupant une large partie du Congo entre 1998 et 2002 s'était livré au pillage systématique des ressources de son voisin pour financer ses opérations militaires. Depuis lors, malgré les dénégations de Kigali, le trafic transfrontalier, de coltan et de cassitérite entre autres, s'était poursuivi, avec la complicité d'hommes d'affaires congolais. L'un des plus luxueux quartiers de la capitale rwandaise s'appelle d'ailleurs, par dérision « coltan city » ou « merci Congo »...

Cependant, au fil des années la situation a évolué : depuis les accords

entre Kigali et Kinshasa, en 2009, la normalisation des relations politiques passe par un meilleur contrôles des flux de matières premières en provenance du Congo. S'y ajoutent les pressions internationales et la loi américaine, dite Dodd Frank, qui somme toutes les sociétés américaines important des minerais d'Afrique centrale de pouvoir démontrer l'origine « propre » de ces produits. Dans le doute, craignant des poursuites, nombre de compagnies ont préféré mettre fin à leurs achats et les conséquences de cet embargo de fait ont été ressenties dans l'est du Congo mais aussi au Rwanda.

Plaçant en priorité la lutte contre la corruption et les bonnes relations avec son voisin congolais, Kigali, par deux fois, a déjà restitué des stocks de minerais entrés en fraude sur son territoire, au cours d'opérations très médiatisées.

Dans le cas présent, les officiers précités ont officiellement été sanctionnés pour leurs relations délictueuses avec des civils congolais. Mais il est possible que des considérations politiques aient joué également : d'aucuns considèrent les quatre officiers sanctionnés comme appartenant à la frange « dure » du Front patriotique rwandais, d'autres les soupçonnent d'entretenir des liens avec l'ancien chef d'état

major le général Kayumba Nyamwasa, menée par Dan Munyoza) garde des
exilé en Afrique du Sud. Ce dernier, contacts au sein de l'armée et Kigali
qui a déjà échappé à plusieurs tenta- redoute qu'il recrute des troupes dans
tives d'assassinat (dont l'une aurait été l'Est du Congo...